



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Addisolv D

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances pour travailler le métal: Détergent.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-201	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xn - Nocif

Phrases R:

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification SGH

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS08



Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P331 NE PAS faire vomir.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 2 de 8

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.3. Autres dangers

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
918-167-1	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkane, < 2% aromatics	60 - 70 %
	Xn - Nocif R53-65-66	
	Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 4; H226 H304 H413	
01-2119472146-39		
920-901-0	Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, < 2% aromatics	15 - 35 %
	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304	
01-2119456810-10		
927-285-2	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	15 - 35 %
	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304	
01-2119480162-45		

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Concentration en PCB < 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

SECTION 4: Premiers secours



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 3 de 8

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appliquer une crème grasse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

en cas d'ingestion: Toux. dyspnée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. Stabiliser les fonctions circulatoires, traiter éventuellement l'état de choc. Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes nitriques (NOx). Suie.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 4 de 8

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eloigner toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel Assurer une aération suffisante. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Éviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Protéger contre : Radiations UV/rayonnement solaire. gel.
Température de stockage conseillée : 10 - 30°C

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Valeurs limites d'exposition:
de-aromatised hydrocarbon mixtures (group 1): 200 ml/m³ (TRGS 900)

8.2. Contrôles de l'exposition



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 5 de 8



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore, limpide
Odeur:	caractéristique

	Testé selon la méthode
pH-Valeur:	non déterminé
Modification d'état	
Point de fusion:	< -50 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	182 - 200 °C DIN EN ISO 3405
Point d'éclair:	63 °C DIN EN ISO 2719
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	7,0 vol. %
Température d'inflammation:	> 200 °C DIN 51794
Pression de vapeur: (à 20 °C)	1 hPa calculated



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 6 de 8

Pression de vapeur: (à 50 °C)	6 hPa calculated
Densité (à 15 °C):	0,763 g/cm ³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	1,9 mm ² /s DIN 51562

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable with proper care and handling.

10.4. Conditions à éviter

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). Suie.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Indications pour préparation

Toxicité aiguë, par voie orale, Rat. DL50: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë, par inhalation, Rat. CL50: > 5000 mg/m³ (8 h)

Toxicité aiguë, dermique, Lapin. DL50: > 5.000 mg/kg

L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible. Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 7 de 8

12.1. Toxicité

Indications pour préparation

Daphnia magna: EL0 1000 mg/l (48 h)

Pseudokirchneriella subcapitata: EL0 1000 mg/l (72 h)

Pseudokirchneriella subcapitata: NOELR 1000 mg/l (72 h)

Oncorhynchus mykiss: LL0 1000 mg/l (96 h)

L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: -

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: -

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: -

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: -

14.5. Dangers pour l'environnement



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Addisolv D

Date d'impression: 13.10.2014

Code du produit: 716010

Page 8 de 8

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): Ce produit chimique est un COV selon 99/13/CE.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, il n'est pas nécessaire d'effectuer une évaluation de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédé de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)